



# Procès-Verbal

## Assemblée Générale

### Du 27 mai 2016

L'an deux mille seize  
Le vendredi 27 mai à 16 heures

Les membres de l'association française des IPRP de SSTI se sont réunis en assemblée générale sur convocation du président au nom du conseil d'administration, conformément aux statuts.

Mme la présidente constate que **21** membres de l'association sont présents ou représentés (par **3** pouvoirs).

L'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée.

Mme la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- les pouvoirs.

Mme la présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Allocution de la présidente et présentation des travaux de l'année 2016 et des projets 2016-2017 de l'AFISST
- Approbation du rapport moral
- Présentation et approbation du rapport financier
- Vote sur l'appel à cotisations 2017
- Questions diverses

Allocution de la présidente :

*Retours sur l'activité 2016*

- Le CA (10 personnes)
- La poursuite de la commission ergonomie
- La poursuite de la commission responsable de Pôle d'IPRP
- La JN 2016 : **91** participants, un programme riche et varié

*Adhésions*

Les adhésions au 27/05/16 : **68** adhérents à jour de leur cotisation à ce jour.

*Projets 2016-2017*

- Evolution du site, amélioration de la partie forum
- Proposition de sujet pour les JN 2017
- Commissions à développer : risque chimique
- Participation de l'AFISST à la SELF
- Relais de l'Afisst en région à mettre en place
- Le bénéfice financier des JN permet de financer la maintenance informatique.

La trésorière présente le rapport financier.

Ces lectures terminées, la discussion est ouverte et donne lieu à plusieurs échanges entre les membres de l'assemblée :

Il est décidé de ne pas augmenter la cotisation en 2017 qui reste à 15 euros

Mais de fixer un règlement pour le remboursement des annulations à la journée nationale.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Mme la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

- 1re résolution : « Le rapport moral »
- 2e résolution : « Le rapport financier »
- 3e résolution : « Vote de la cotisation 2017, fixée à 15 euros »

Ces résolutions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Le conseil d'administration se compose des membres suivants :

**Béatrice LANGER**, ergonome, domiciliée : 18 rue des Lilas 49000 Angers

**Véronique LIONS**, Technicienne en Mesures Physiques, domiciliée : 27 impasse de Pondichéry, 83200 Toulon

**Sandrine MULLER**, épouse MARTINEZ, Responsable de pôle Technique ; Domiciliée : 9 Impasse du Champ de Manœuvre, 13100 Aix en Provence.

**Amélie LAUNAY**, Responsable de pôle Conseillers en prévention / IPRP ; domiciliée : 306 rue des Fauvettes 50 000 Saint Lô

**Virginie RASCLE**, Ergonome, domiciliée : 5 Rue Théodore Monod, 31270 Villeneuve Tolosane

**Nicolas BORQUET**, Responsable du Service Prévention, 12 rue Sully, 64320 Idron

**Aline VAUDRAN**, 295, chemin de la grande vigne, 30131 Pujaut

**Serge MESONIER**, responsable du Pôle Prévention Technique, 237 rue de la liberté, 76520 Franqueville Saint Pierre

**Jean Sébastien BARBOTIN**, Hygiéniste du travail & toxicologue et responsable pôle pluridisciplinaire, 320, Rue de la Patience, Bâtiment A1 Appartement A120, 74800 La Roche-sur-Foron

**Mylène JOSSERAND**, Ergonome, 673, route de la montagne, 74330 Poisy

**Anne BENEDETTO**, Ergonome, 1bis, chemin des monts de Brégille, 25000 Besançon

**Arnaud DESARMENIEN**, Ergonome, 54, rue Armand Saffray, 72000 Le Mans

Madame la présidente rappelle sur la constitution du bureau au sein du Conseil d'Administration se fera lors de la prochaine réunion dudit conseil, conformément à l'article 9 des statuts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures  
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé des membres du bureau.

La Présidente, Virginie RASCLE      La vice-présidente, Sandrine MULLER-MARTINEZ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rascle', written in a cursive style.A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sandrine', written in a cursive style.

Sandrine MARTINEZ